



SAFETY DATA SHEET

Section 1: Identification

1.1 Product identifier:

Ortho® Ant B Gon Max® Ant Eliminator with Wand Applicator

Other means of Identification: Pest Control Products Act Registration No. 32226.
Formula # S10930

1.2 Recommended use:

Identified uses:

Domestic insecticide for indoor and outdoor use.

Restrictions on use:

Keep out of reach of children.

Read the label before using.

Do not use as a space spray or broadcast application indoors.

Do not use on humans, plants, animals or food.

Do not use in areas where food is handled prepared or stored.

1.3 Supplier:

Scotts Canada Ltd.
2000 Argentia Road, Plaza 2, Suite #300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8
Tel.: (905) 814-7425 Fax: (905) 814-7392

1.4 Emergency telephone number:

Medical and Pet Emergencies: 1-888-779-7919
Accident and Spill Emergencies: Canutec 1-613-996-6666

Section 2: Hazard Identification

2.1 GHS Classification:

Not classified. Regulated under Pest Control Products Act.

2.2 Label elements:

Labeled according to Pest Control Products Act and Regulations.

2.3 Other hazards:

May cause mild skin and eye irritation. May cause an allergic skin reaction.

This pesticide is highly toxic to bees exposed to direct treatment or to residues remaining on the treated area.

Section 3: Composition/Information on Ingredients

<u>Chemical Name</u>	<u>CAS No.</u>	<u>Wt. %</u>
Permethrin	52645-53-1	0.25



SAFETY DATA SHEET

Section 4: First Aid Measures

4.1 Description of first aid measures:

Inhalation: If symptoms develop move victim to fresh air and keep comfortable for breathing.

If breathing has stopped, trained personnel should begin artificial respiration (AR) or, if the heart has stopped, cardiopulmonary resuscitation (CPR) immediately. Immediately obtain medical attention and transport victim to an emergency care facility.

Eye Contact: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses if present and easy to do. Continue rinsing. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

Skin Contact: If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

Ingestion: If swallowed, call a POISON CENTER or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting. If vomiting occurs naturally, have victim lean forward to reduce risk of aspiration. Never give anything by mouth if victim is rapidly losing consciousness or is unconscious or convulsing.

IF POISONING IS SUSPECTED or any symptoms are serious, immediately contact a doctor, the nearest hospital, or the nearest poison control centre. Tell the person contacted the complete product name, and the type and amount of exposure. Describe any symptoms and follow the advice given. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

4.2 Most important symptoms and effects, acute and delayed:

Inhalation: Breathing spray may cause dizziness, nausea and irritation of the upper respiratory tract.

Eye Contact: May cause mild irritation.

Skin Contact: May cause mild skin irritation or a rash. Persons sensitized to Pyrethrin or Permethrin may experience an allergic skin reaction.

Ingestion: Swallowing may cause nausea, vomiting and diarrhea, and central nervous system effects.

4.3 Indication of any immediate medical attention and special treatment needed:

If person is not breathing, call 911 or an ambulance.

4.4 Medical Conditions Aggravated by Exposure:

Skin contact may aggravate an existing dermatitis.

Section 5: Firefighting Measures

5.1 Extinguishing media:

Water spray, appropriate foam, dry chemical or carbon dioxide.

Unsuitable extinguishing media: None known.

5.2 Special hazards arising from the chemical:

Containers may rupture in the heat of a fire.

Decomposition products may include oxides of carbon, irritating and toxic fumes and gases.

Contains substances toxic to fish and wildlife; dike and collect any water used to fight a fire for proper disposal.

5.3 Special protective equipment and precautions for firefighters:

Wear positive pressure self-contained breathing apparatus (SCBA).

Section 6: Accidental Release Measures

6.1 Personal precautions, protective equipment and emergency procedures:

Do not touch or walk through spilled material.

Stop leak if you can do it without risk.

Wear protective gloves, protective clothing and eye protection.

6.2 Environmental precautions:

Prevent runoff going into drains, sewers and other waterways.



SAFETY DATA SHEET

6.3 Methods and material for containment and cleaning up:

Absorb or cover with dry earth, sand or other commercial absorbent material.
Place in suitable container for disposal.

Section 7: Handling and Storage

7.1 Precautions for safe handling:

Read the label before using.
Keep away from children and domestic animals.
Avoid contact with eyes, skin and clothing.
Avoid breathing mist and spray.
Wash hands thoroughly after handling and before smoking or eating.
Avoid contamination of food, feed, cooking utensils or drinking water.
Remove pets and birds and cover fish aquarium before surface applications.
After use and at least one (1) hour drying time, wash all surfaces that may contact food.
Do not use on humans or pets.
Do not allow people or pets to contact treated areas until surfaces are dry.
Do not submerge in water. Avoid direct application to ponds, streams and lakes.
Highly toxic to bees; do not apply this product or allow drift when bees are actively visiting the treatment area.

7.2 Conditions for safe storage:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
Store this product in its original container in a secure area away from children and pets. Do not put into food or drink containers. Avoid contamination of feed and foodstuffs. Store in a cool, dry place, preferably in a locked storage area. Protect container from freezing. When storing sprayer for long periods, remove batteries.

Section 8: Exposure Controls / Personal Protection

8.1 Control parameters:

Occupational Exposure Limits: Consult local authorities for acceptable exposure limits.

Ingredient	ACGIH®	OSHA
Permethrin	Not established	Not established
Pyrethrum	5 mg/m ³ TLV®	5 mg/m ³

8.2 Exposure controls:

Engineering controls: General ventilation normally adequate. Local exhaust ventilation may be required during the manufacture, formulation and packaging of products containing Permethrin.

8.3 Individual protection measures:

Eye/Face protection: Not required for normal, domestic use. Wear safety glasses with side-shields as needed to prevent contact with the eyes.

Skin protection: Not required for normal, domestic use. Wear protective gloves as needed to prevent contact with the skin.

Respiratory protection: Not required for normal, domestic use.

Where occupational exposure limits are exceeded, or if used indoors on a continuous basis, wear an approved cartridge-type respirator (NIOSH/MSHATC 23C or equivalent). If workplace respiratory protection is required, institute a complete respiratory protection program including selection, fit testing, training, maintenance and inspection. Consult with respirator manufacturer to determine respirator selection, use and limitations.

Other protection: Wash hands after handling the product and before smoking or eating.



SAFETY DATA SHEET

Section 9: Physical and Chemical Properties

9.1 Information on basic physical and chemical properties:

Appearance:	Liquid. Milky-white
Odour:	Slight aromatic odour
Odour threshold:	Not available
pH:	5 – 7.5
Melting point/freezing point:	Not available
Initial boiling point and boiling range:	Not available
Flash point:	Not available
Evaporation rate:	Not available
Flammability (solid, gas):	Not applicable
Upper/lower flammability or explosive limits:	Not available
Vapour pressure:	Not available
Vapour density:	Not available
Relative density:	0.99-1.01 g/mL (water = 1)
Solubility (ies):	Soluble in water.
Partition coefficient (n-octanol/water):	Not available
Auto-ignition temperature:	Not available
Decomposition temperature:	Not available
Viscosity:	Similar to water
VOC content:	Not available
Aerosol flame height:	Not available

Section 10: Stability and Reactivity

10.1 Reactivity:

Not classified for reactivity hazards.

10.2 Chemical stability:

Stable at normal ambient and anticipated storage and handling conditions.

10.3 Possibility of hazardous reactions:

None known.

10.4 Conditions to avoid:

Do not expose to temperatures exceeding 50°C.

10.5 Incompatible materials:

Strong oxidizing agents and strong bases.

10.6 Hazardous decomposition products:

None known.

Section 11: Toxicological Information

11.1 Information on toxicological effects:

Likely routes of exposure

Inhalation; Ingestion; Skin contact; Skin absorption; Eye contact.

Acute toxicity

Inhalation: Acute toxicity estimate for the product is greater than 1000 mg/L air (rat, 4-hour exposure)

Ingestion: Acute toxicity estimate for the product is greater than 10000 mg/kg in rat.

Skin: Acute toxicity estimate for the product is greater than 10000 mg/kg in rabbits.



SAFETY DATA SHEET

Acute toxicity data

<u>Ingredient</u>	<u>LD₅₀ Oral</u>	<u>LD₅₀ Dermal</u>	<u>LC₅₀ Inhalation (4 hrs.)</u>
Permethrin	600 - 1500 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (rabbit)	>500 mg/m ³ (mouse)

Skin corrosion / irritation

Data not available

Serious eye damage / irritation

Data not available

STOT (Specific Target Organ Toxicity) – Single exposure

Permethrin can cause central nervous system excitation followed by depression.

STOT (Specific Target Organ Toxicity) – Repeated exposure

Data not available

Aspiration hazard

Data not available.

Sensitization - respiratory and/or skin

Data not available. Allergic dermatitis has been observed in humans occupationally exposed to Permethrin and Pyrethrins. A few cases of respiratory sensitization (dyspnea, sneezing, asthma) to Pyrethrins have been reported; these cases were not the result of exposures in the workplace.

Carcinogenicity

This mixture does not contain any component that is considered a human carcinogen by IARC (International Agency for Research on Cancer), ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, OSHA (Occupational Safety and Health Administration) or NTP (National Toxicology Program).

Reproductive toxicity

Data not available

Germ cell mutagenicity

Not known to be mutagenic.

Interactive effects

Data not available

Section 12: Ecological Information

12.1 Toxicity:

This pesticide is highly toxic to bees exposed to direct treatment or to residues remaining on the treated area. Do not apply this product or allow drift when bees are actively visiting the treatment area. Applications should be timed to provide the maximum interval between treatment and the next period of bee activity.
Do not contaminate any body of water. Do not contaminate animal feeding areas.

12.2 Persistence and degradability:

Data not available

12.3 Bioaccumulative potential:

Data not available

12.4 Mobility in soil:

Data not available

Section 13: Disposal Considerations

13.1 Disposal methods:

Do NOT discard into any sewers, on the ground or into any body of water.
Store material for disposal as indicated in Section 7 Handling and Storage.
Do not reuse empty container.
Unused or partially used products should be disposed at provincially or municipally designated hazardous waste disposal sites.



SAFETY DATA SHEET

Section 14: Transport Information

14.1 Canada Transportation of Dangerous Goods (TDG) Regulations:

Not regulated

14.2 U.S. Hazardous Materials Regulation (DOT 49CFR):

Not regulated

14.3 IMO Classification:

Not regulated

14.4 ICAO/IATA Classification:

Not regulated

Section 15: Regulatory Information

15.1 Safety, health and environmental regulations/legislation specific for the substance or mixture:

Canada

Pest Control Products Act (Canada): This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

WHMIS 2015 classification: Exempt from classification under WHMIS.

NSNR status: All ingredients are listed on the DSL or are not required to be listed.

USA

TSCA status: All ingredients are on the TSCA Inventory or are exempt from TSCA Inventory requirements.

Section 16: Other Information

Revision date:

April 5, 2016

References and sources for data:

Manufacturer SDS
HSDB
NIOSH Pocket Guide
ICSC 1475 Pyrethrum
ICSC 0312 Permethrin

Legend to abbreviations:

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists
GHS- Globally Harmonized System for Classification and Labeling.
LD50- Median lethal dose; the dose causing 50 % lethality
LOAEL-Lowest observed adverse effect level
NIOSH-National Institute for Occupational Safety and Health
NOAEL-No Observed Adverse Effect Level
OEL– Occupational exposure limit
OSHA - Occupational Safety and Health Administration
TWA – Time weighted average
TLV - Threshold Limit Value
WHMIS – Workplace Hazardous Materials Information System.

Additional information:

The information contained herein is, to the best of the Supplier's (see Section 1 Identification) knowledge and belief, accurate and reliable as of the date of preparation of this document. However, no warranty or guarantee, express or implied, is made as to the accuracy or reliability, and the Supplier shall not be liable for any loss or damage arising out of the use thereof. No authorization is given or implied to use any patented invention without a license. In addition, the Supplier shall not be liable for any damage or injury resulting from abnormal use, from any failure to adhere to recommended practices or from any hazards inherent in the nature of the product.



Fiche de données de sécurité

Section 1: Identification

1.1 Identificateur du produit :

Ortho® Ant Gon Max® Éliminateur de fourmis avec tube applicateur

Autres moyens d'identification : No. d'Homologation: 32226 Loi Sur Les Produits Antiparasitaires
Formula # S10930

1.2 Usage recommandé:

Utilisations identifiées:

Insecticide domestique pour l'intérieure et l'extérieur.

Restrictions d'utilisation :

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'emploi.

À l'intérieur, ne pas utiliser le produit comme pulvérisateur d'ambiance ou un traitement généralisé.

Ne pas utiliser sur les personnes, les plantes, les animaux ou les aliments

Ne pas utiliser dans les endroits où la nourriture est préparée, manipulée ou entreposée.

1.3 Fournisseur :

Scott's Canada Ltd.
2000 Argentia Road, Plaza 2, Suite #300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8
Tel.: (905) 814-7425 Fax: (905) 814-7392

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Urgences Médicales et des animaux de compagnie : 1-888-779-7919

Urgences d'accident et déversements : Canutec 1-613-996-6666

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classification:

Non classifié. Réglé par la Loi Sur Les Produits Antiparasitaires

2.2 Éléments d'étiquetage SGH:

Étiqueté conformément à la Loi sur les produits antiparasitaires et au Règlement connexe.

2.3 Autres dangers :

Peut causer une irritation légère de la peau et des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ce pesticide est très toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus laissés sur les endroits traités.

Section 3: Composition/Information sur les ingrédients

<u>Nom chimique</u>	<u>Numéro de CAS</u>	<u>% en poids</u>
Perméthrine	52645-53-1	0,25



Fiche de données de sécurité

Section 4: Premiers soins

4.1 Mesures premiers soins :

Inhalation : Si des symptômes se manifestent, transporter la victime à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas d'arrêt respiratoire, le personnel qualifié doit administrer la respiration artificielle (RA) ou, si le cœur ne bat plus, doit pratiquer la réanimation cardiorespiratoire (RCR) immédiatement. Obtenir des soins médicaux immédiatement et transporter la victime à un établissement de soins d'urgence.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et se elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau : En cas de contact avec la peau or les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion : Si avalé, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

SI ON SUSPECTE L'EMPOISONNEMENT ou les symptômes sont sérieux, contacter immédiatement un docteur, l'hôpital, ou le centre antipoison. Soyer prêt à donner l'information suivante : le nom complet du produit, le type et la quantité d'exposition. Décrire tous les symptômes et suivre les conseils donnés. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre en note le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés :

Inhalation : L'inhalation des vapeurs ou du brouillard peut causer l'étourdissement, la nausée et l'irritation des voies respiratoires supérieures.

Contact avec les yeux : Peut causer une légère irritation.

Contact avec la peau : Peut causer une légère irritation cutanée ou de l'urticaire. Les personnes sensibles aux pyréthrinés ou à la perméthrine peuvent avoir une réaction allergique cutanée.

Ingestion : L'ingestion peut causer la nausée, le vomissement et la diarrhée, ainsi que des effets sur le système nerveux central.

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :

Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance.

4.4 Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit:

Aucun connu

Section 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs:

Eau pulvérisée, mousse appropriée, produit chimique sec ou dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : aucun connu.

5.2 Dangers spécifiques du produit:

Les contenants peuvent se rompre lorsque chauffés par le feu.

Les produits de décomposition peuvent comprendre aux oxydes de carbone, des fumées irritantes et toxiques.

Contient des substances toxiques pour les poissons et la faune; dresser une digue et recueillir l'eau utilisée pour combattre l'incendie, aux fins d'élimination appropriée.

5.3 Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive.

Section 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence :

Ne pas toucher au produit déversé ni marcher dedans.

Colmater la fuite si c'est possible sans risque.

Porter des gants et des vêtements protecteurs, et un équipement de protection des yeux.



Fiche de données de sécurité

6.2 Précautions relatives à l'environnement :

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou un autre matériau absorbant commercial.
Déposer dans un contenant approprié aux fins d'élimination.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou un autre matériau absorbant commercial.
Déposer dans un contenant approprié aux fins d'élimination.

Section 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Lire l'étiquette avant d'utiliser.
Garder à l'écart des enfants et des animaux domestiques.
Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Éviter de respirer la brume ou le brouillard de pulvérisation.
Se laver les mains à fond après avoir manipulé le produit et avant de fumer ou de manger.
Éviter de contaminer les aliments pour les humains ou les animaux, les ustensiles de cuisine et l'eau potable.
Tenir les animaux de compagnie et les oiseaux à l'écart, et couvrir les aquariums avant d'appliquer le produit.
Après l'emploi et au moins une heure de séchage, laver toutes les surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments.
Ne pas utiliser le produit sur les humains ou les animaux domestiques.
Ne pas permettre les humains et les animaux de compagnie d'entrer en contact avec les régions traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
Ne pas submerger dans l'eau.
Éviter d'appliquer directement sur les étangs, cours d'eau et lacs.
Très toxique pour les abeilles; ne pas appliquer le produit ou lui permettre de dériver lorsque les abeilles visitent activement les endroits traités.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage :

GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.
Entreposer ce produit dans son contenant d'origine dans un endroit sûr à l'écart des enfants et des animaux. Ne pas verser dans des contenants réservés aux aliments ou aux boissons. Éviter de contaminer la nourriture pour les animaux et les humains. Entreposer dans un endroit frais et sec, de préférence verrouillable. Ce produit craint le gel. Avant de ranger le pulvérisateur pendant une longue période de temps, enlever les piles.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Limites d'exposition professionnelle : Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Ingrédient	ACGIH® TLV®	RSST (Quebec) VEMP
Perméthrine	Non déterminée	Non déterminée
Pyrèthre	5 mg/m ³ TLV®	5 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Ventilation générale est normalement suffisante. Ventilation locale peut être requise pendant la manufacture, la formulation, et l'emballage des produits qui contient le Perméthrine.

8.3 Mesures de protection individuelle:

Protection des yeux et du visage : Pas nécessaire pour l'usage domestique normal. Porter des lunettes de protection munies d'écrans latéraux afin de prévenir le contact avec les yeux.

Protection de la peau : Pas nécessaire pour l'usage domestique normal. Porter des gants protecteurs au besoin pour empêcher le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires : Pas nécessaire pour l'usage domestique normal

Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, ou si le produit est utilisé à l'intérieur ou de façon continue, porter un respirateur à cartouche approuvé NIOSH/MSHATC 23C (ou l'équivalent). Si la protection des voies respiratoires est nécessaire en milieu de travail, mettre en place un programme complet de protection des voies respiratoires, comprenant la sélection, les essais d'ajustement, la formation, l'entretien et l'inspection. Consulter le fabricant du respirateur pour déterminer le choix, l'utilisation et les limitations du respirateur.

Autres protections: Se laver les mains après la manipulation de ce produit et avant de fumer et de manger.



Fiche de données de sécurité

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques de base :

Apparence :	Liquide, Laiteux
Odeur :	Odeur aromatique faible
Seuil olfactif :	Pas disponible
pH:	5 – 7,5
Point de fusion/point de congélation :	Pas disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Pas disponible
Point d'éclair :	Pas disponible
Taux d'évaporation :	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz) :	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Pas disponible
Pression de vapeur :	Pas disponible
Densité de vapeur :	Pas disponible
Densité relative :	0.99-1.01 g/mL (l'eau = 1)
Solubilité(s) :	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Pas disponible
Température d'auto-inflammation :	Pas disponible
Température de décomposition :	Pas disponible
Viscosité :	Pas disponible
COV :	Pas disponible
Aérosol hauteur de flamme:	Pas disponible

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Non réactif

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions ambiantes normales et prévisibles d'entreposage et de manutention.

10.3 Risque de réactions dangereuses :

Aucune connue

10.4 Conditions à éviter :

Ne pas exposer à des températures excédant 50°C.

10.5 Matières incompatibles :

Agents oxydants puissants et bases puissantes.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Inconnu

Section 11: Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Voies d'exposition probables

Inhalation; Ingestion; Contact avec la peau; Contact oculaire.

Toxicité aiguë

Inhalation: La toxicité aiguë estimative du produit est supérieure à 1 000 mg/L air (rat, exposition de 4 heures)

Ingestion: La toxicité aiguë estimative du produit est supérieure à 10 000 mg/kg chez le rat.

Absorption par la peau : La toxicité aiguë estimative du produit est supérieure à 10 000 mg/kg chez le lapin.



Fiche de données de sécurité

Données toxicologiques

<u>Substance</u>	<u>DL₅₀ orale</u>	<u>DL₅₀ cutanée</u>	<u>CL₅₀ Inhalation</u>
Perméthrine	600 à 1 500 mg/kg (rat)	>2 000 mg/kg (lapin)	>500 mg/m ³ (souris)

Corrosion / irritation cutanée

Données non disponibles

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Données non disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles- exposition unique

La perméthrine peut causer une excitation du système nerveux central, suivie d'une dépression.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles- expositions répétées

Données non disponibles

Danger par aspiration

Données non disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Données non disponibles. La dermatite allergique a été observée chez les humains exposés professionnellement à la perméthrine et aux pyréthrinés. Quelques cas de sensibilisation respiratoire (dyspnée, éternuements, asthme) au pyrèthre sont rapportés mais ce ne sont pas des cas d'exposition en milieu de travail.

Cancérogénicité

Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme étant carcinogène pour les humains par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists), l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration) ou le NTP (National Toxicology Program).

Toxicité pour la reproduction

Données non disponibles

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Données non disponibles

Section 12: Données écologiques

12.1 Écotoxicité :

Ce pesticide est très toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus laissés sur les endroits traités. Ne pas appliquer le produit ou lui permettre de dériver lorsque les abeilles visitent activement les endroits traités. On devrait faire les applications de manière à laisser un intervalle maximal entre le traitement et la période suivante d'activité des abeilles.

Ne contaminer aucun plan d'eau. Ne pas contaminer les endroits où l'on nourrit les animaux.

12.2 Persistance et dégradation:

Données non disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Données non disponibles

12.4 Mobilité dans le sol :

Données non disponibles

Section 13: Données sur l'élimination

13.1 Les méthodes d'élimination:

NE PAS jeter dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau.

Entreposer le produit à éliminer tel qu'indiqué à la Section 7, « Manutention et stockage ».

Ne pas réutiliser le contenant.

Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être mis aux rebuts dans des lieux de mise aux rebuts municipaux ou provinciaux pour produits dangereux.



Fiche de données de sécurité

Section 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport des marchandises dangereuses (TMD) du Canada :

Non réglementé

14.2 U.S. Hazardous Materials Regulation (DOT 49CFR):

Non réglementé

14.3 IMO Classification:

Non réglementé

14.4 ICAO/IATA Classification:

Non réglementé

Section 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit :

Canada

Loi sur les produits antiparasitaires : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

SIMDUT / WHMIS 2015 Classification: Ce produit est exempt de la classification sous SIMDUT.

Liste intérieure des substances (LIS): Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

É.-U.

TSCA : Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

Section 16: Autres informations

Date de révision :

05 avril 16

Références et sources des données :

FDS du fabricant
HSDB
NIOSH Pocket Guide
ICSC 1475 Pyrethrum
ICSC 0312 Permethrin

Légende des abréviations :

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists
SGH - Système Général Harmonisé de classification des produits chimiques
LD50- Dose unique d'une substance causer la mort de 50 pour cent d'une population donnée d'animaux.
CMENO- Concentration minimale avec effet négatif observé
NIOSH-National Institute for Occupational Safety and Health
RSST - Règlement sur la santé et la sécurité du travail
TWA – Time weighted average
TLV - Threshold Limit Value
VEMP - Valeur d'exposition moyenne pondérée
SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Autres informations :

Les données contenues dans la présente fiche sont, à la connaissance du fournisseur (voir la Section 1 Identification), exactes et fiables à la date de préparation du document. Cependant, aucune garantie expresse ou implicite n'est faite relativement à l'exactitude ou à la fiabilité de ces données; le fournisseur rejette toute responsabilité des pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces données. Aucune autorisation n'est consentie ni insinuée relativement à l'utilisation sans licence d'une invention brevetée. De plus, le fournisseur rejette toute responsabilité des dommages ou blessures résultant de l'utilisation anormale du produit, du non-respect des pratiques recommandées ou des risques liés à la nature du produit.